

Application 1 : Compte rendu analytique

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 MARS 200X

Thème : comment rendre notre partenariat plus efficace dans le domaine de la formation

- **Etaient présents :**

M. Coquel, chef comptable	Mme Gaspar, professeur
M. Georget, directeur des ressources humaines	M. Joly, proviseur adjoint, lycée Coubertin
M. Lionel, directeur commercial	M. Marcos, professeur
M. Maurin, ingénieur de fabrication	Mme Servet, professeur
Mme Pol, assistante administrative	M. Villain, proviseur, lycée J. Moulin
Mme Sergent, responsable de la formation	
M. Victor, responsable du service des stages	

- **Etait absent :**

M. Albin, chef du bureau d'études

- **Etait excusée :**

Mme Silvani, proviseur, lycée Coubertin

---oOo---

La réunion commence à 10h, à l'initiative de M. Georget qui remercie de leur présence les représentants des lycées et leur souhaite la bienvenue. Il rappelle l'ordre du jour prévu, à savoir : comment répondre au mieux des besoins des stagiaires en stage chez nous.

M. Victor intervient alors pour souligner en quelques chiffres l'importance de l'effort de formation consenti par la Société. Il précise que les demandes de stage sont en forte augmentation mais concernent des stages plus ou moins ciblés, aux objectifs plus ou moins précis... d'où notre souci de :

- stabiliser les effectifs de stagiaires dans des limites raisonnables afin de ne pas nuire à l'activité de la Société et ce dans l'intérêt même des stagiaires. C'est ainsi qu'a été prise la décision de privilégier les demandes des élèves pour lesquels le stage en entreprise est une obligation liée à l'examen qu'ils préparent ;
- répondre au mieux aux besoins, d'où l'importance de la présence à cette réunion des chefs d'établissements et des enseignants.

Mme Sergent ajoute que pour répondre aux besoins, il faut d'abord connaître ces besoins. Il serait donc nécessaire de définir avec clarté et précision les objectifs des stages et de spécifier ce que les élèves doivent réellement faire ou apprendre en entreprise.

M. Villain répond que les professeurs du secteur industriel dressent déjà la liste d'objectifs individualisés, en fonction du référentiel, et passent des contrats personnalisés entre chaque étudiant ou élève et son tuteur en entreprise.

M. Maurin en convient mais il déclare que ces objectifs sont souvent illisibles car le langage de l'Education nationale nécessite un décodage en clair.

Mme Sergent précise que, pour le secteur tertiaire, elle dispose de peu d'éléments.

M. Villain reconnaît la justesse des interventions ci-dessus et propose de faire réécrire d'une façon plus claire le document relatif aux stages industriels. Pour le secteur tertiaire, il déclare ne pas pouvoir s'engager.

Les professeurs expriment le souhait de rencontrer dès le premier contact avec la Société, non seulement M. Victor mais aussi le tuteur réel de l'élève, afin que son information soit directe. Après un échange de considérations sur la question, M. Victor propose le compromis suivant : dans chaque atelier ou service sera désigné un responsable de stage qui aura la charge de préparer l'arrivée du stagiaire dans l'unité, de faciliter son intégration et son adaptation, de suivre enfin son évolution. Cette proposition reçoit un avis favorable du groupe.

Mme Servet demande si le responsable de stage participera à l'évaluation du stagiaire. Messieurs Georget et Victor émettent sur ce point des réserves, considérant que l'évaluation est du ressort des professeurs et du tuteur.

M. Coquel intervient alors pour signaler que son service accueille trop de stagiaires en période fiscale, c'est-à-dire au moment où la charge de travail est la plus lourde. Il souhaite une meilleure répartition sur l'année.

Les enseignants déclarent comprendre les difficultés évoquées par M. Coquel mais ne peuvent pas proposer de solution dans l'immédiat, en raison des contraintes imposées par le calendrier scolaire. La question n'est pas réglée.

Il est alors 11h30. M. Georget rappelle les deux décisions prises au cours de la réunion, à savoir, une redéfinition claire des objectifs des stages du secteur industriel et la désignation d'un responsable de stage par atelier ou par service. Il propose une autre réunion pour travailler sur les objectifs des stages du secteur tertiaire. Cette réunion se tiendra le **25 avril à 15 heures**, dans nos locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Georget lève la séance.

Le rapporteur,
X.....

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 MARS 200X

Thème : comment rendre notre partenariat plus efficace dans le domaine de la formation

- **Etaient présents :**

M. Coquel, chef comptable	Mme Gaspar, professeur
M. Georget, directeur des ressources humaines	M. Joly, proviseur adjoint, lycée Coubertin
M. Lionel, directeur commercial	M. Marcos, professeur
M. Maurin, ingénieur de fabrication	Mme Servet, professeur
Mme Pol, assistante administrative	M. Villain, proviseur, lycée J. Moulin
Mme Sergent, responsable de la formation	
M. Victor, responsable du service des stages	

- **Etait absent :**

M. Albin, chef du bureau d'études

- **Etait excusée :**

Mme Silvani, proviseur, lycée Coubertin

---oOo---

Après avoir remercié de leur présence et souhaité la bienvenue aux personnes représentant les lycées, M. Coquel ouvre la réunion à 10h et rappelle l'ordre du jour proposé : comment répondre au mieux aux besoins des stagiaires dans notre Société.

I – Les données du problème

En quelques chiffres, M. Victor précise l'importance de l'effort de formation consenti par la Société. Il ajoute que les demandes de stage croissent considérablement –mais il s'agit de stages plus ou moins ciblés, aux objectifs plus ou moins explicites- d'où, pour nous, le double souci de :

1 – Contenir l'effectif de stagiaires dans des limites raisonnables qui ne nuisent pas à l'activité de la Société et ce, dans l'intérêt même des stagiaires. Ainsi, a-t-il été décidé de donner priorité aux élèves et étudiants pour lesquels le stage en entreprise est une nécessité absolue, imposée par l'examen qu'ils préparent.

2 – Répondre au mieux aux besoins, aux finalités des stages, d'où l'importance de la présence à cette réunion des chefs d'établissements et des professeurs.

II – Les échanges, les propositions

Au souhait exprimé par Mme Sergent de connaître avec précision les objectifs des stages, ce que les stagiaires doivent réellement faire ou apprendre dans l'entreprise, M. Villain répond que les professeurs du secteur industriel dressent une liste d'objectifs individualisés et passent des contrats personnalisés, pour chaque élève, ou étudiant, avec le tuteur désigné par l'entreprise. M. Maurin confirme mais fait remarquer que le langage « Education nationale » dans lequel ces objectifs sont rédigés nécessite un décodage pour être compris. Il est signalé par ailleurs que pour le secteur tertiaire il n'existe pas d'informations très précises. M. Villain en convient ; il propose de faire réécrire les documents du secteur industriel d'une façon plus lisible. En revanche, il déclare ne pas pouvoir s'engager pour le secteur tertiaire.

Les enseignants, de leur côté, souhaitent rencontrer, dès leur premier contact, conjointement avec M. Victor, responsable du service des stages, le tuteur qui prendra effectivement en charge le stagiaire, afin que son information soit directe. Après un échange de points de vue sur la question, une solution de compromis est proposée : une personne par atelier ou par service sera désignée comme responsable de stage. Sa mission consistera à préparer l'arrivée du stagiaire dans l'unité, à faciliter son intégration, son adaptation, à suivre enfin son évolution. Cette proposition reçoit un accueil très favorable du groupe.

La question est alors posée de savoir si ce responsable de stage participera à l'évaluation du stagiaire. Sur ce point, les avis de Messieurs Georget et Victor sont réservés. Ils souhaitent que cette évaluation demeure le fait des professeurs, en concertation avec le tuteur.

M. Coquel signale que son service accueille trop de stagiaires en période fiscale, c'est-à-dire au moment où la charge de travail est la plus lourde. Il demande un meilleur étalement des stages sur l'ensemble de l'année. Les professeurs comprennent ce souhait mais ne peuvent proposer de solution compte tenu des contraintes de temps imposées par le calendrier scolaire. La question n'est donc pas réglée.

III – Conclusion

Les débats s'achèvent. M. Georget rappelle les décisions prises au cours de la réunion : redéfinition claire des objectifs des stages du secteur industriel, désignation d'un responsable de stage par atelier ou par service. Il propose une autre réunion pour étudier plus précisément les objectifs des stages du secteur tertiaire. Rendez-vous est pris pour le 25 avril à 15 heures, dans nos locaux.

A 11h30, la séance est levée.

Le rapporteur,
X.....